



Directeur adjoint lycée

Il est responsable des 7 classes du lycée. Il exerce sous l'autorité directe du chef d'établissement auquel il rend compte. Il remplace le chef d'établissement dans la prise des décisions en cas d'absence du chef d'établissement.

Rôle pédagogique : animation, gestion et organisation

- Il anime et coordonne les équipes enseignantes du lycée. A ce titre, il rencontre, réunit les professeurs principaux, favorise la réflexion pédagogique et la réalisation des projets de classes et des enseignantes
- Il participe à l'élaboration des dossiers des élèves à besoin particulier ou relevant de la MDPH en lien avec le Coordinateur de Vie scolaire et à leur inclusion
- Il élabore le planning des DST, examens, oraux,
- Il élabore le calendrier annuel du cycle, fixe les dates des conseils de classe en concertation avec les professeurs principaux
- Il veille au suivi administratif de la scolarité des élèves : bulletins, LSL, orientation, Parcours sup, Affelnet lycée en lien avec les professeurs principaux et le secrétariat de direction
- Il élabore les emplois du temps et la structure des classes du lycée en lien avec le Coordinateur de Vie scolaire, le responsable informatique et le chef d'établissement
- Il anime et préside par délégation du Chef d'Etablissement les conseils de classes
- Il anime les réunions de parents
- Il reçoit les familles et les élèves

- Il assure le suivi du travail, des résultats des élèves et organise le soutien, le tutorat,...
- Il aide à l'orientation des élèves, en concertation avec les professeurs principaux
- Il est chargé de la gestion et du suivi des inscriptions des élèves sur Parcoursup, en lien avec les professeurs principaux
- Il participe aux différents conseils et instances de fonctionnement interne
- Il met en œuvre les projets pédagogiques définis en conseil de direction.
- Il organise en lien avec le Coordinateur de la vie scolaire les exercices d'évacuation, de sécurité des biens et des personnes,
- Il collabore avec la responsable de l'Ouverture à l'International aux projets internationaux

Rôle éducatif

- Il participe au suivi, à l'harmonisation de la discipline et des sanctions et à la cohérence éducative du lycée
- Il participe à l'éducation à la citoyenneté :
 - élection des délégués élèves (type élections nationales), puis accompagnement de ces élèves
 - sensibilisation aux conduites à risques (tabac, drogue, alcool, harcèlement)
 - sensibilisation à la vie associative et au partage
- Il promeut l'éducation à la vie en communauté : respect de l'autre et de son environnement
- Il prend part à la vie culturelle et festive de l'établissement

Rôle pastoral :

en lien avec l'adjoint en pastorale scolaire, et la Tutelle, il participe à la Pastorale dans la vie du lycée :

- aux conseils pastoraux du cycle
- aux éventuelles sorties à caractère religieux
- aux célébrations, des fêtes religieuses, des retraites, des actions humanitaires et caritatives.

Type d'emploi : CDI, salaire (selon expérience).

Prise de poste : 21 août 2023